

Les tops et les flops des TPE en 2017 !



Les tops et les flops des TPE en 2017 !

Secteur par secteur, profession par profession, tour d'horizon des « tops » et des « flops » des petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2017. Une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec Banque Populaire.

Pour consulter le dossier de presse, [cliquez ici](#)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - avril 2018

Observatoire de la petite entreprise n° 68 FCGA - Banque Populaire

L'économie de proximité redémarre doucement... Stimulé par une dynamique macro-économique favorable avec un PIB en hausse de 1,9%, l'indice moyen de l'activité des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services gagne pratiquement 1 point en 2017 : - 1,0 % contre - 1,9 % l'année précédente.

Si le chiffre d'affaires global des TPE affiche, cette année encore, un taux négatif, ces dernières résistent à la morosité et semblent même retrouver un élan prometteur après plusieurs années difficiles. Cela reste insuffisant pour relancer sérieusement les affaires, mais la tendance de fond va plutôt dans le bon sens.

Les tops

1. Les agences immobilières : + 9,4 %
2. Les commerces de cycles : + 4,5 %
3. Les entreprises de terrassement et travaux publics : + 3,8 %

Les flops

1. L'électroménager-TV-Hifi : - 7,2 %
2. Les librairies : - 6,2 %
3. Les débitants de tabac-journaux-jeux : - 5,9 %

Le palmarès des secteurs

Sur les douze secteurs professionnels analysés, quatre enregistrent un chiffre d'affaires en progression nette, trois améliorent relativement leurs performances (en réduisant le volume de leurs pertes) et cinq affichent un chiffre d'affaires en recul.

4 secteurs enregistrent un chiffre d'affaires en hausse

- Les entreprises de parcs et jardins : + 2,2 % (contre + 0,6 % en 2016)
- Les services : + 1,6 % (contre - 0,4 % en 2016)
- Les transports : + 1,1 % (contre - 2,6 % en 2016)
- Les cafés, hôtels et restaurants : + 0,2 % (contre + 0,1 % en 2016)

3 améliorent relativement leurs performances

- L'artisanat du bâtiment : - 1,3 % (contre - 2,1 % en 2016)
- L'équipement de la personne : - 2,2 % (contre - 3,4 % en 2016)
- Les métiers de la santé : - 0,6 % (contre - 1,0 % en 2016)

5 enregistrent un chiffre d'affaire en recul

- La culture et les loisirs : - 4,4 % (contre - 0,1 % en 2016)
- L'équipement de la maison : - 2,7 % (contre - 0,2 % en 2016)
- La beauté-esthétique : - 1,1 % (contre + 0,6 % en 2016)
- Le commerce de détail alimentaire : - 0,7 % (contre - 0,4 % en 2016)
- La vente et la réparation auto : + 0,2 % (contre + 0,9 % en 2016)

Les trois grands enseignements à retenir

Cinq secteurs présentent des taux d'activité positifs compris entre 0,2 % (la vente et la réparation auto) et 2,2% (les entreprises de parcs et jardins), alors qu'ils enregistraient des chiffres d'affaires en repli ou inférieurs à 1 % en 2016.

L'artisanat du bâtiment, moteur de l'économie de proximité, améliore relativement sa performance (- 1,3% en 2017 contre - 2,1 % en 2016). Deux professions du secteur renouent avec la croissance cette année : les spécialistes du terrassement et des travaux publics (+ 3,8 %, contre - 1,8 % l'année précédente), ainsi que, plus modestement, les artisans carreleurs-faïenciers (+ 0,4 %, contre - 1,4 %). En 2016, aucune activité du secteur n'affichait de taux positif.

L'effondrement du secteur Culture et loisirs (- 4,4 % en 2017 contre - 0,1 % en 2016). C'est le plus important recul de chiffre d'affaires, tous secteurs confondus. Des activités emblématiques comme la librairie-papeterie-presse (-6,1 %), le commerce d'article de sports (- 5,0 %) ou encore les débitants de tabac (- 5,9 %) enregistrent une chute de leurs ventes.

Le hit-parade des professions

Les tops

1. Les agences immobilières : + 9,4 %

C'est la plus forte hausse de chiffre d'affaires, toutes professions confondues. En 2017, avec près d'un million de logements vendus, le marché immobilier français retrouve le niveau historique qu'il avait atteint dix ans plus tôt. Une conjoncture qui favorise la relance des transactions dans les petites agences indépendantes. Selon le bilan annuel réalisé par la Fédération nationale de l'immobilier, en l'espace de trois ans (2015 à 2017), les ventes ont fait un bond de 300 000 transactions supplémentaires. Soit une progression de 42 % (48 % en Île-de-France).

2. Les commerces de cycles : + 4,5 %

« Ça roule » pour les marchands de bicyclettes ! Dynamisée par le boom du vélo à assistance électrique (230 000 ventes en 2017), la profession surfe sur la vague des déplacements alternatifs. Les commerces de proximité spécialisés dans les cycles ont aussi largement bénéficié des dispositifs d'incitation financière à l'acquisition d'un vélo (aide d'Etat et primes locales). Aujourd'hui, le marché (pièces et accessoires compris) représente un chiffre d'affaires global d'environ deux milliards d'euros.

3. Les entreprises de terrassement et travaux publics : + 3,8 %

C'est la seule activité de l'artisanat du bâtiment (- 1,3 % en moyenne sectorielle) qui enregistre un chiffre d'affaires en nette hausse. Les entreprises de terrassement et travaux publics tirent profit du dynamisme de la construction neuve (notamment sur le marché de la sous-traitance), tandis que les professionnels de l'entretien-réparation font face à une réduction des carnets de commandes. L'augmentation des mises en chantier et des autorisations de construire favorise directement cette activité.

Et aussi : la carrosserie automobile (+ 2,7 % en 2017 contre - 2,4 % en 2016), **la création-entretien de parcs et jardins** (+ 2,2 % en 2017 contre - 0,5 % en 2016), **les hôtels-restaurants** (+ 1,6 % en 2017 contre - 1,6 % en 2016), **les magasins de bricolage** (+ 1,3 % en 2017 contre - 0,4 % en 2016)...

Les

flops

1. L'électroménager-TV-Hifi : - 7,2 %

Alors que le segment du gros électroménager (notamment les réfrigérateurs et les congélateurs) enregistre une hausse de ses ventes de 3,4 % en 2017 selon le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM), les commerces traditionnels du secteur font face à une chute vertigineuse d'activité (- 7,2 %). Toutes professions confondues, c'est la plus importante baisse de chiffre d'affaires de l'année. Plutôt tournées vers le petit électroménager (appareils ménagers, accessoires divers...), les boutiques de proximité ne bénéficient pas du dynamisme commercial qui porte les enseignes spécialisées.

2. Les librairies : - 6,2 %

Année noire dans les librairies indépendantes... Avec un chiffre d'affaires en baisse de 6,2 % en 2017 (après - 0,5 % l'année précédente), les professionnels du secteur s'interrogent sur leur avenir. Après l'embellie de 2015, l'activité est de nouveau en chute et le marché semble profondément impacté par l'essor des grandes surfaces culturelles et la vente de livres en ligne. Selon l'étude annuelle publiée par la revue spécialisée Livre Hebdo, seul le segment de la bande dessinée enregistre de bons résultats (+ 2 %).

3. Les débitants de tabac-journaux-jeux : - 5,9 %

Hausse du prix du tabac, paquet neutre, campagnes anti-tabac, un nouveau contrat d'avenir sur la période 2017-2021... La profession traverse une crise sérieuse qui impacte directement son chiffre d'affaires. Les primes et subventions gouvernementales destinées à moderniser le réseau ne rassurent pas les buralistes : selon la Fédération d'Ile-de-France des buralistes, 5 000 points de vente disparaîtront d'ici 2020.

Et aussi : les magasins de sport (- 5,0 % en 2017 contre - 0,2 % en 2016), l'horlogerie-bijouterie (- 4,5 % en 2017 contre - 3,4 % en 2016), les magasins de vêtements pour enfants (- 4,4 % en 2017 contre - 2,7 % en 2016), la couverture (- 3,2 % en 2017 contre - 2,3 % en 2016)...



Avis d'expert

Yves MARMONT, Président de la FCGA

« Si les élections présidentielles de mai 2017 ont, à l'évidence, relancé une dynamique économique plutôt positive dans le pays, les petites entreprises ne bénéficient pas encore des retombées de cette embellie. Néanmoins, on peut aussi observer que la santé des TPE ne se dégrade pas et que l'indice d'activité s'est amélioré en gagnant pratiquement un point par rapport à l'année précédente. Quelque chose s'est visiblement débloqué, mais cela ne s'est pas encore traduit dans les chiffres d'affaires des petites entreprises. »

Méthodologie de l'Observatoire

Tous les mois, près de 70 centres de gestion agréés, répartis sur l'ensemble du territoire national, transmettent les chiffres d'affaires, rendus anonymes, de leurs adhérents à la Fédération. Les indices d'activité sont calculés chaque trimestre, à partir des chiffres d'affaires d'un échantillon de 17 000 petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services. L'évolution des activités est pondérée par le nombre d'entreprises recensées par l'INSEE dans chaque secteur considéré. Un questionnaire est parallèlement adressé chaque trimestre à près de 2 000 petites entreprises représentatives, permettant d'établir le baromètre du moral des dirigeants et de leurs intentions d'investissement et de recrutement.

1 A propos de la Fédération des centres de gestion agréés



près de 300 000 petites entreprises (TPE) et 100 Centres de Gestion Agréés (CGA)

95 % des entreprises nationales ont moins de 10 salariés

50 % des TPE imposées au BIC sont adhérentes à un CGA

Grâce à l'adhésion à un CGA, le revenu imposable de l'entreprise n'est pas majoré de 25 % !

Les CGA, structures associatives de proximité, constituent un pôle remarquable de conseils collectifs : aide à la gestion, formation et prévention fiscale. Les TPE bénéficient d'une offre pédagogique attractive (les CGA sont parmi les premiers centres formateurs de la petite entreprise avec plusieurs centaines de milliers d'heures annuelles de formation).

La FCGA forme un réseau d'information et d'assistance aux TPE présent sur l'ensemble du territoire national et capitalise une expertise économique et sociale reconnue de la petite entreprise.

Elle dispose d'outils d'observation et d'analyse particulièrement fiables qui alimentent régulièrement une base de données statistiques très performante.

Contact presse FCGA : Guylaine Bourdouleix - 01 42 67 80 62 - gbourdouleix@fcga.fr



2 A propos de Banque Populaire



Créées par et pour les entrepreneurs, les Banques Populaires, acteurs clés de l'économie régionale, soutiennent et encouragent l'audace de tous ceux qui entreprennent. Première banque des PME et banque de référence des petites entreprises artisanales et commerciales, le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire.

Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,2 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires) et près de 3 300 agences, fait partie du 2ème groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

Afin de mieux répondre aux besoins des TPE, les Banques Populaires s'appuient sur la Socama, première Société de Caution Mutuelle de France, partenaire du Fonds européen d'investissement (FEI) permettant de proposer aux entrepreneurs et aux repreneurs des prêts sans caution personnelle. Dans le cadre du programme COSME de la Commission Européenne pour la compétitivité des petites et moyennes entreprises, les Banques Populaires avec l'appui du FEI, distribuent des prêts de développement sans caution personnelle du dirigeant ou de sa famille, répondant ainsi à une attente historique des artisans : le Prêt Express Socama sans caution personnelle jusqu'à 50 000 euros. Les Banques Populaires proposent également le Prêt Socama Transmission-Reprise jusqu'à 150 000 € et le nouveau Prêt Socama Création jusqu'à 30 000 euros, avec une caution personnelle du dirigeant limitée. Chaque année, les Socama garantissent de 25 000 à 30 000 prêts pour un montant total de 800 à 900 millions d'euros et gèrent un encours global de plus de deux milliards d'euros.

Banque Populaire a étoffé récemment ses services d'encaissements de chiffres d'affaires en lançant en 2016 Paiement Express, une nouvelle offre pour répondre aux besoins des professionnels permettant d'encaisser instantanément des paiements par carte bancaire grâce à un simple email, édité depuis un espace sécurisé et en lançant Apple Pay.

Contact presse Banque Populaire : Sandra Claeys – 01 58 40 60 27 – sandra.claeys@bpce.fr



